

## **Sommaire des modifications au Registre des entités**



# Modifications au Registre des entités visées

Modifications en date du 1<sup>er</sup> avril 2019<sup>1</sup>

## Entités visées

Entité	Modification et motif
Parc éolien Mesgi'g Ugju's S.E.C.	Ajout d'entité possédant et exploitant une centrale RTP
Parc éolien Mont Sainte-Marguerite S.E.C.	Ajout d'entité possédant et exploitant une centrale RTP
Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C.	Ajout d'entité possédant et exploitant une centrale RTP
Parcs éoliensTémiscouata	Ajout d'entité possédant et exploitant une centrale RTP
Venterre NRG Inc.	Ajout d'entité possédant et exploitant une centrale RTP

## Installations de production

Centrale	Motif
Chute-des-Passes	Modification de la puissance à la demande de l'entité visée
Isle-Maligne	Modification de la puissance à la demande de l'entité visée
Le Plateau	Modification de la puissance pour refléter l'ajout de nouveaux parcs éoliens au même point de raccordement
Mont Sainte-Marguerite	Nouvelle centrale de production avec capacité de production au-delà de 75MVA
New Richmond	Nouvelle centrale de production avec capacité de production au-delà de 75MVA
Nicolas-Riou	Nouvelle centrale de production avec capacité de production au-delà de 75MVA
Rivière-Nouvelle	Nouvelle centrale de production avec capacité de production au-delà de 75MVA
Romaine-3	Nouvelle centrale de production avec capacité de production au-delà de 75MVA
Témiscouata	Ajout d'un second parc éolien à un parc éolien existant avec le même point de raccordement au réseau, avec une capacité de production au-delà de 75 MVA

## Installations de transport

Installation	Motif
L0451, L0452, L0460, L0470	Ajout de niveau de tension BPS
L2353	Retrait de la ligne

<sup>1</sup> Malgré la date référence du 1<sup>er</sup> avril 2019, le Coordonnateur a intégré la nouvelle ligne Chamouchouane-Judith-Jasmin qui avait une mise en service prévu en mai 2019.

<b>Installation</b>	<b>Motif</b>
L2363	Retrait de la ligne
L2409	Nouvelle ligne avec une tension au-delà de 200 kV
L3130	Nouvelle ligne qui effectue l'intégration de la production
L3198, L3199	Deux nouvelles lignes avec une tension au-delà de 200 kV
L3209	Nouvelle ligne au RTP qui est en fait une ancienne ligne RTP qui a été divisé en deux segments.
L7103	Nouvelle ligne RTP en raison de BPS et des Limites IROL
L7108	Nouvelle ligne RTP en raison des critères BPS, Limites IROL et Remise en charge.
Judith-Jasmin	Nouveau poste RTP en raison des critères BPS et Remise en charge
Romaine-3	Nouveau poste RTP qui est un poste de départ d'une centrale RTP qui appartient à Hydro-Québec Production